

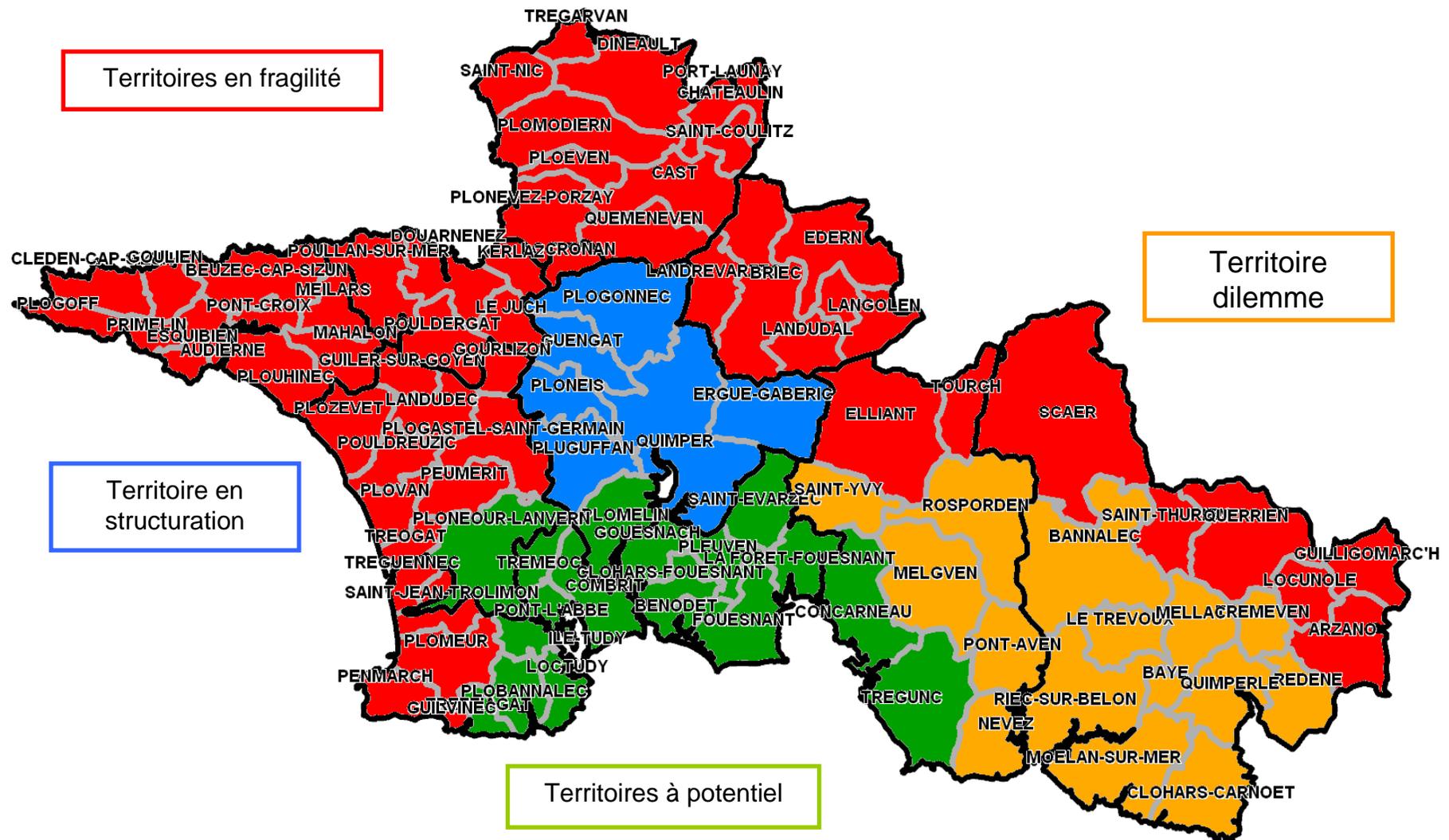
# PAYS DE CORNOUAILLE

## ODESCA

### Choix des enjeux et programme d'actions



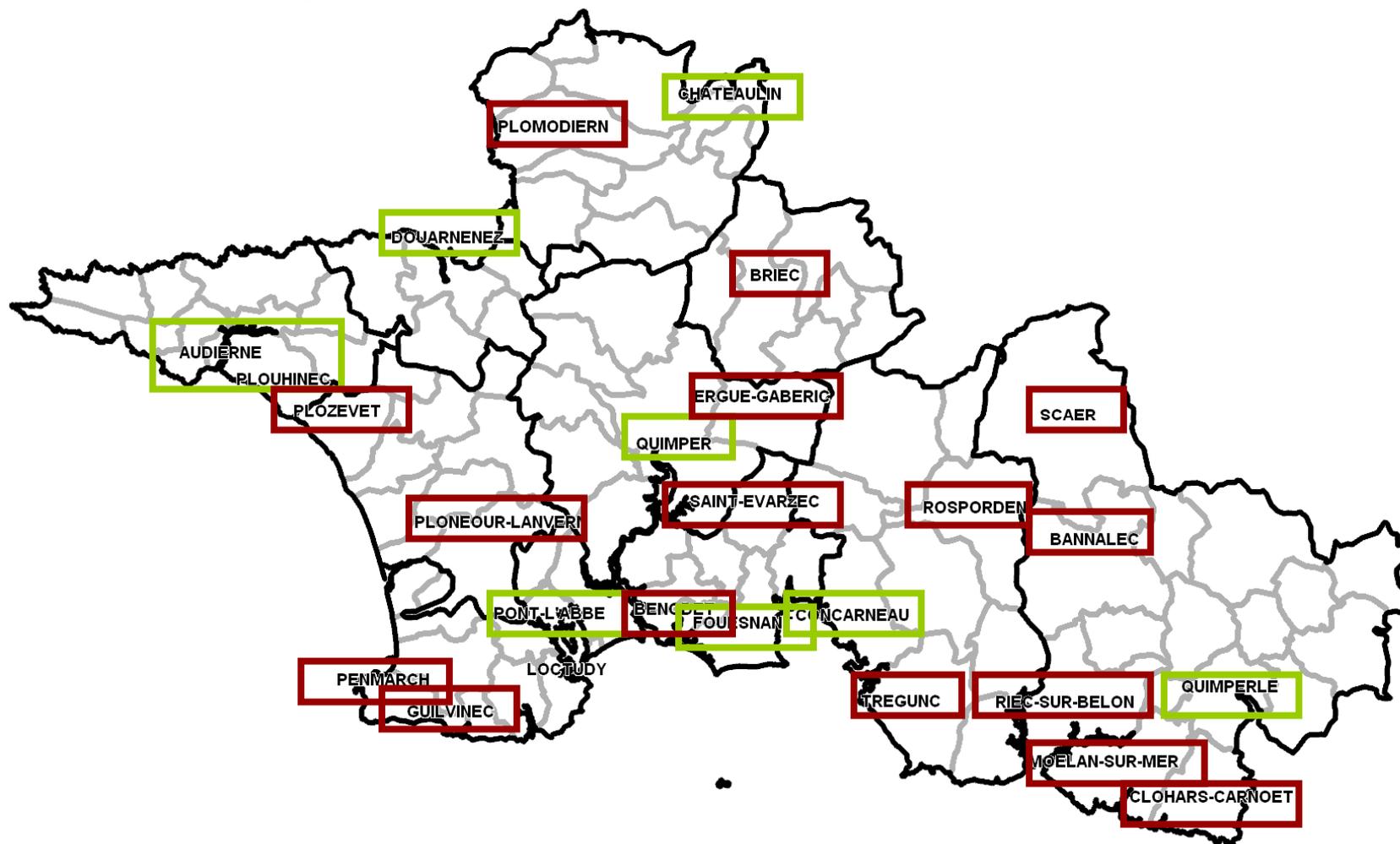
# Les enjeux territoriaux



# Classification des pôles

 Pôles majeurs, relais ou de proximité

 Pôles d'équilibre



# Les enjeux prioritaires retenus

## Territoire en fragilité

## Territoire dilemme

## Pôles commerciaux (cf carte)

### ENJEUX SECTORIELS PAR TERRITOIRE

Modernisation,  
transmission,  
mutation de l'offre  
alimentaire et  
artisanale pour gérer  
les équilibres  
territoriaux

Le renforcement de  
l'attractivité des pôles  
d'équilibre

Le soutien aux  
évolutions du secteur  
équipement de la  
personne

### ENJEUX TRANSVERSAUX COMMUN AU PAYS

Stimuler l'innovation  
dans la promotion  
collective des Unions  
Commerciales

La facilitation de  
transmission par une  
stratégie  
d'anticipation sur les  
volets immobilier et  
ressources humaines

L'image de l'offre  
commerciale de base  
sur les communes de  
moins de 3 000  
habitants et quartiers

La structuration de la  
filière nautique et/ou  
pêche en prenant  
appui sur la légitimité  
nationale du territoire

---

## **II. Les actions en fonction en enjeux prioritaires**



► **Aides directes**

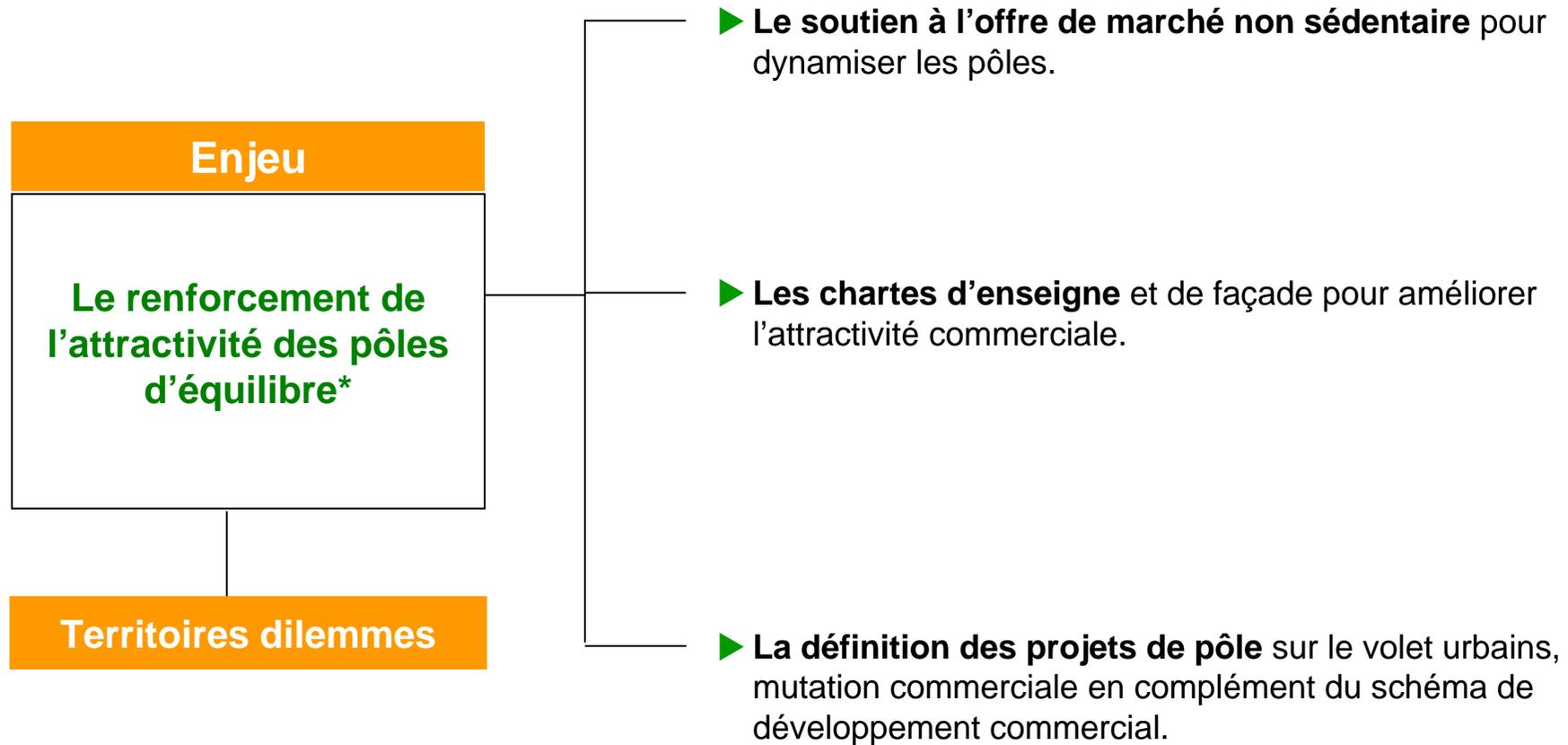
- A la modernisation, mises aux normes dans le cadre d'une transmission, création, reprise ou évolution de l'entreprise pour les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> implantées en centre-bourg (à l'exclusion des zones périphériques).
- À l'implantation ou au transfert en zone d'activité (création, reprise ou évolution de l'entreprise) pour les entreprises artisanales du bâtiment ou de la production

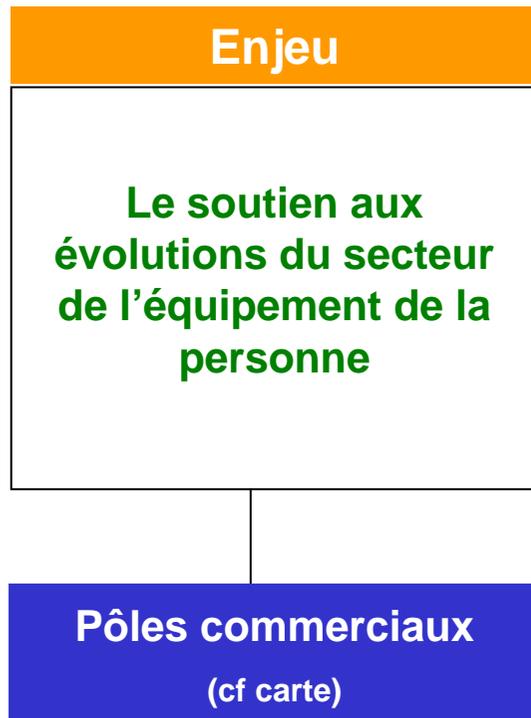
► **Alimentaire :**

- Définition de stratégies de **desserte intercommunale**.
- **Aide à l'étude de marché** pour favoriser la création de commerces alimentaires et repérer les potentiels de développement à partir d'un projet défini (foncier, opérateur...).

► **Transmission**

- **Diagnostic transmission** pour préparer l'entreprise à ses mutations et intégration au dispositif de promotion existant





- ▶ **Aides directes** à la modernisation et à la création.
- ▶ **Etude d'image individualisée** pour améliorer le positionnement des points de vente face aux nouvelles attentes de la clientèle.
- ▶ **Conseil individualisé** pour l'évolution merchandising des commerces.
- ▶ **Soutien à la promotion** collective par pôle

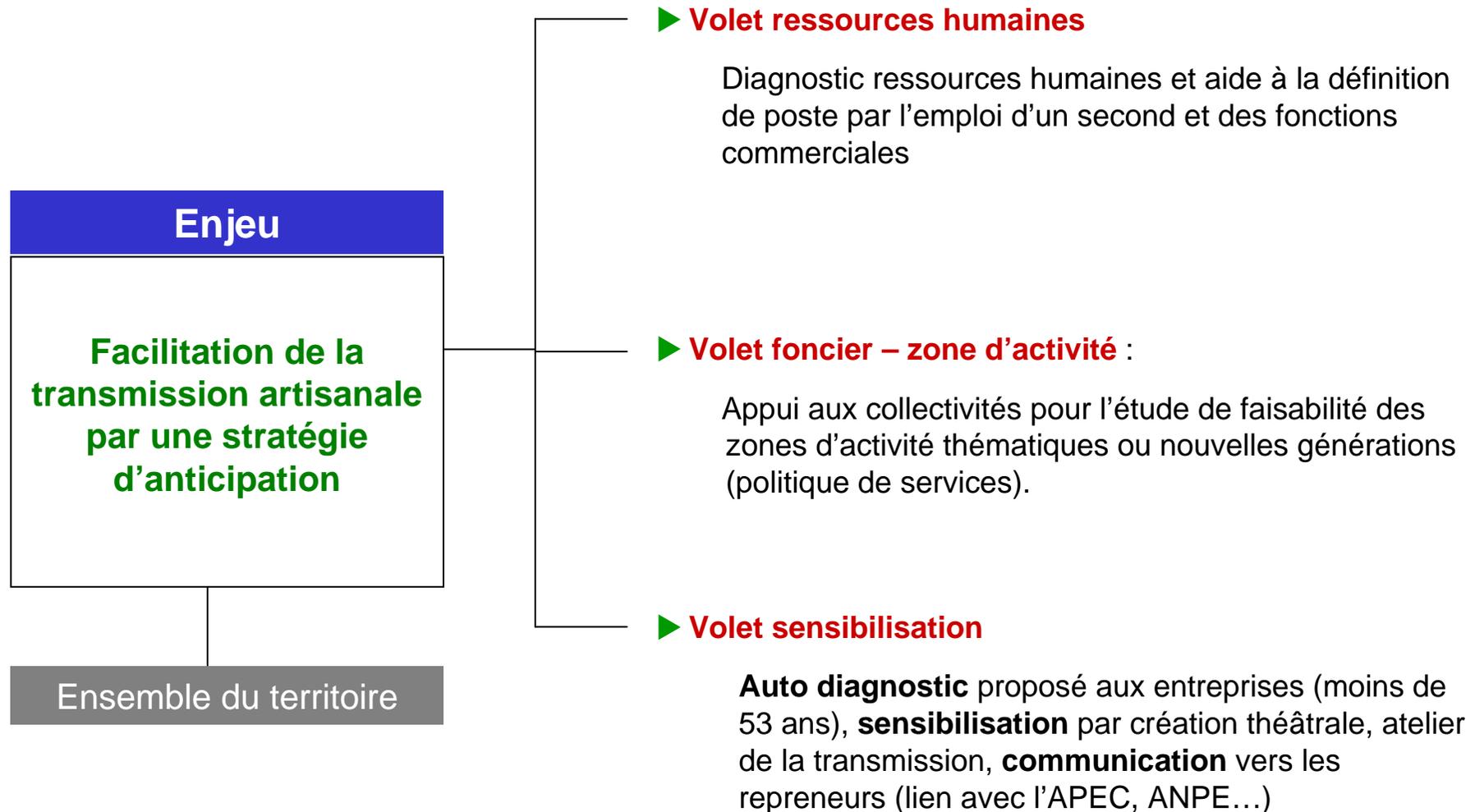


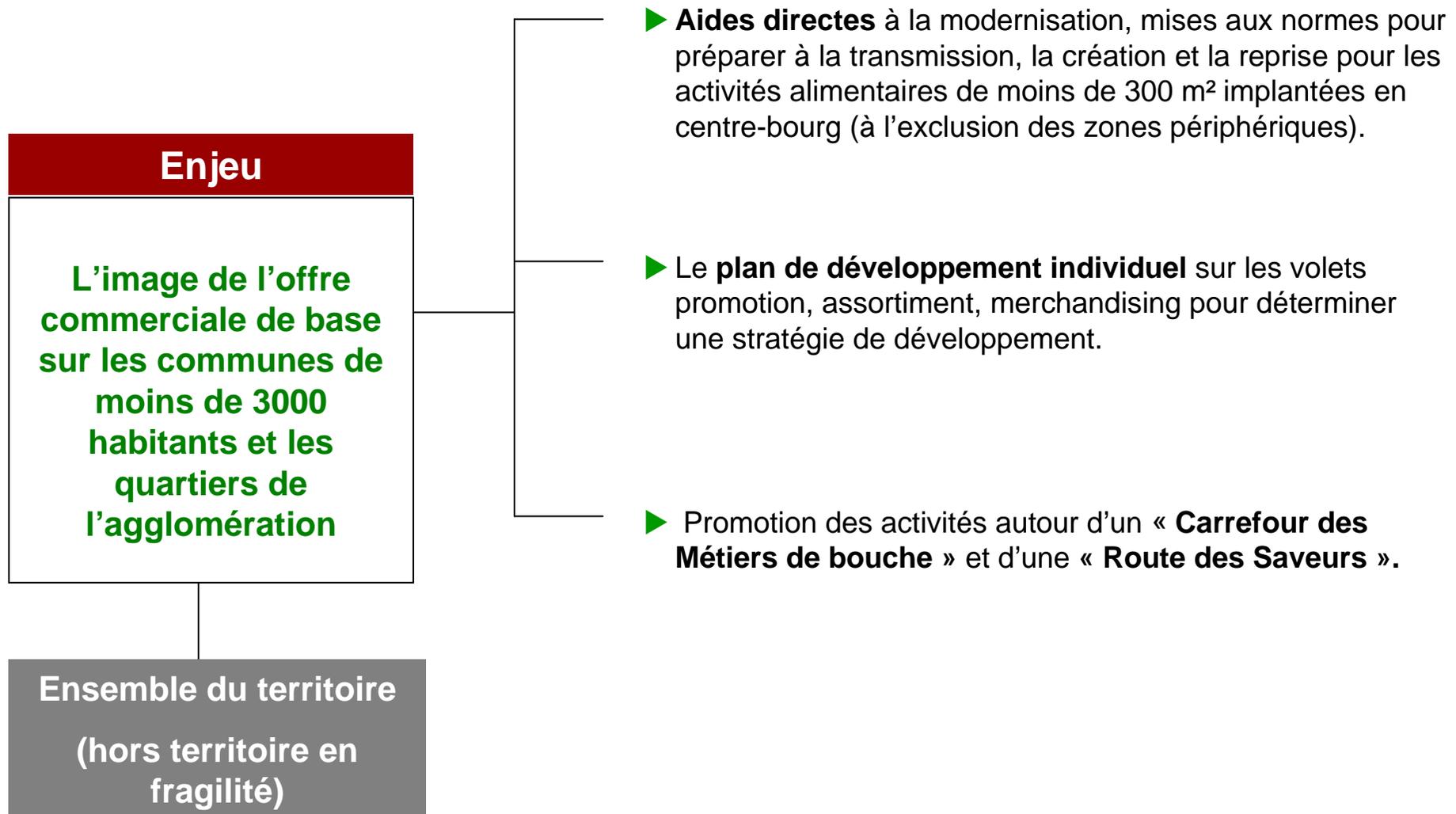
## Enjeu

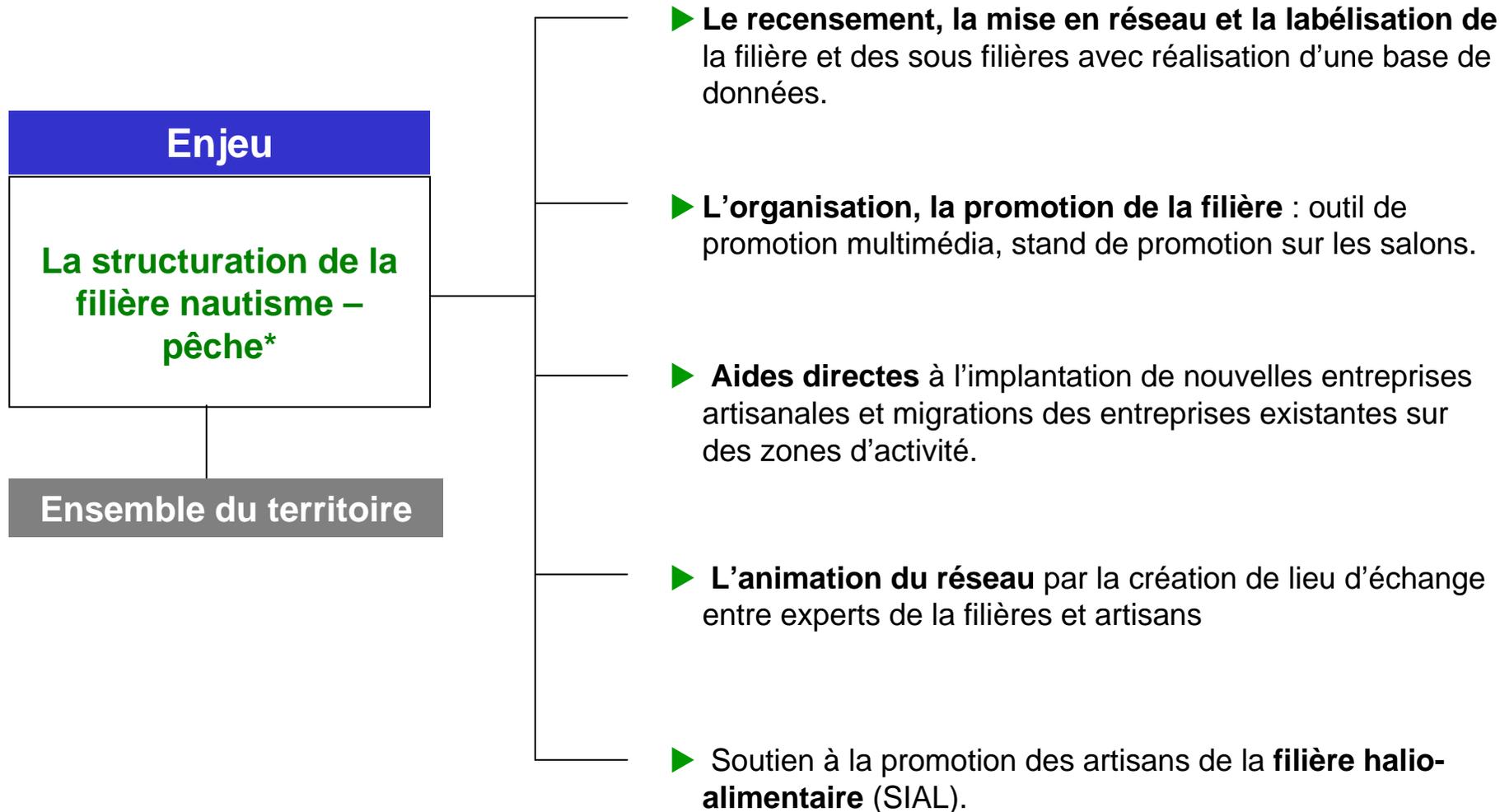
**Stimuler l'innovation  
dans la promotion  
collectives des unions  
commerciales**

Ensemble du territoire

- ▶ **Information collective** et séminaires de professionnalisation des unions commerciales
- ▶ Appui à la définition de **programme de communication annuel** innovant.
- ▶ Soutien à la mise en place **d'opérations de promotion** orientées vers **la clientèle touristique** sur le territoire en fragilité et territoire dilemme.







\*en complément de la démarche SPL

---

**III.**

**aides directes aux  
entreprises**

# Aides pour le commerce

## Territoire en fragilité

Tout commerce de moins de 300 m<sup>2</sup> (hors zone périphérique) pour la modernisation, création, transmission, mise aux normes.

## Ensemble du pays

(Hors territoire en fragilité)

Tout commerce alimentaire implanté sur une commune de moins de 3 000 habitants ( hors GMS et zone périphérique) pour la modernisation, création, transmission, mise aux normes.

## Pôles commerciaux

(Hors territoire en fragilité)

Tout commerce du secteur équipement de la personne ( hors GMS et zone périphérique) pour la modernisation, création, transmission.

# Les aides pour l'artisanat

## Territoire en fragilité

---

Toute entreprise de l'artisanat du bâtiment dans le cadre d'une première implantation en zone d'activité, sous condition de création d'un emploi

## Ensemble du pays

(Hors territoire en fragilité)

---

Toute entreprise intervenant sur le secteur du nautisme dans le cadre d'une première implantation en zone d'activité, sous condition de création d'un emploi